

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3170

23 décembre 2011

### SOMMAIRE

4 Star Consulting S.A. ....	152144	Real Estate Funds Selection Global Ex Ca-	
AAGE V. Jensen Luxembourg ....	152157	nada S.à r.l. ....	152141
AA Investments Holding S.à r.l. ....	152121	Tender To CdP S.A. ....	152160
AEI Luxembourg Global, S.à r.l. ....	152158	Todima S.à r.l. ....	152124
AEI Luxembourg Holdings, S.à r.l. ....	152158	Triton III LuxCo 9 S.à r.l. ....	152119
AEI (Luxembourg) S.à r.l. ....	152158	Triton III LuxCo 9 S.à r.l. ....	152119
Alges Sàrl ....	152159	Triton III LuxCo 9 S.à r.l. ....	152116
Ambiance Habitat ....	152154	Triton III LuxCo B 10 S.à r.l. ....	152116
Art Deco Lux S.A. ....	152159	Triton III No. 21 S.à r.l. ....	152120
Bau-Putz Werner S.à r.l. ....	152160	Triton III No. 21 S.à r.l. ....	152120
Boucherie-Charcuterie Joseph Ronk, S.à		Triton III No. 21 S.à r.l. ....	152120
r.l. ....	152159	Triton III No. 24 S.à r.l. ....	152124
Brasserie Les Arcades S.à r.l. ....	152160	Triton III No. 24 S.à r.l. ....	152121
Brimag A.G. ....	152136	Tucali S.A. ....	152127
B&W PGG Luxembourg Holdings ....	152128	Tucali S.A. ....	152128
Compt'coup S.A. ....	152159	Usnee ....	152137
C & S Consultants et Services s.à r.l. ....	152160	UTI Investment Luxembourg S.à r.l. ....	152137
Dental-Ästhetik-Vosteen S.à r.l. ....	152139	VAM Managed Funds (Lux) ....	152138
Global Financial and Commercial Holdings		Velan Luxembourg ....	152137
Turquoise S.à r.l. ....	152145	Viewlabel Luxembourg Sàrl ....	152138
Linksfeld S.à r.l. ....	152117	Watkins Holdings S.à r.l. ....	152138
LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. ..	152137	WD International S.A. ....	152139
LSREF2 Triangle Investments S.à r.l. ...	152144	WD International S.A. ....	152120
Metals Finance Invest S.A. ....	152125	WD International S.A. ....	152140
Moor Park Fortuny Holdings Luxembourg		WGRM Holding 7 S.A. ....	152141
S. à r.l. ....	152121	WGRM Holding 7 S.A. ....	152141
Pardus Investments S.à r.l. ....	152160	Wohnimmobilien AG ....	152138
Pardus Investments S.à r.l. ....	152157	Y.P.C.B. S.à r.l. ....	152141
Power Equity Investments S.A. ....	152114	Y.P.C.B. S.à r.l. ....	152144
Prime Focus Luxembourg S.à r.l. ....	152154	Zimmer Investment, s.à r.l. ....	152144
Quest Holdings ....	152125		

**Power Equity Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 164.710.

---

**STATUTS**

L'an deux mille onze, le onze novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société ENERGY CAPITAL HOLDINGS PTE. LTD., ayant son siège social au 163, Penang Road, 02-03, Winsland House II, 238463 Singapour,

ici représentée par Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Singapour, le 4 novembre 2011.

Ladite procuration paraphée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être déposée auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer comme actionnaire unique:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "POWER EQUITY INVESTMENTS S.A.".

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 15 mai à 16.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2012.

#### *Souscription et Libération*

Toutes les actions ont été entièrement souscrites par la comparante et libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Et à l'instant la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Sébastien COYETTE, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon en Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, né le 5 janvier 1980 à Forbach en France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Gérald JOB, employé privé, né le 12 juin 1981 à Verviers en Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Madame Andrea DANY, employée privée, née le 14 août 1973 à Trèves en Allemagne et domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016.

5) Le siège de la société est fixé au 2A, rue Jean-Baptiste Esch, L-1473 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Sabella et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 novembre 2011. LAC/2011/50667. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158448/131.

(110184540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

### **Triton III LuxCo B 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 159.795.

L'adresse de Triton Masterluxco 3 S.à r.l. a été transférée à 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triton III LuxCo B10 S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011158536/12.

(110184520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

### **Triton III LuxCo 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.500.

Les comptes annuels au 28 Février 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Triton III LuxCo 9 S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011158540/11.

(110184519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Linksfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: ZAR 195.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 140.385.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Linksfeld S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 140.385, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, dated 27 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°1991 of 14 August 2008 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 1<sup>st</sup> December 2008 pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy-of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 112 of 19 January 2009.

**THERE APPEARED:**

Lindley S. à r.l., a private limited liability company having its registered office in L-1246 Luxembourg, 2, Rue Albert Borschette, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 140.183 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

I. The issued share capital of the Company is set at one hundred and ninety-five thousand South African Rand (ZAR 195,000.-) represented by a total of one hundred and ninety-five (195) shares, each with a nominal value of one thousand South African Rand (ZAR 1,000.-);

II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

- (a) change of registered address of the Company;
- (b) subsequent amendment to article 4 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;
- (c) delegation of powers;
- (d) miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

*Second resolution*

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 4.** The registered office of the company is established in the municipality of Niederanven."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

152118

### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro (EUR 700).

### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

### Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Linksfeld S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140.385, constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 27 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N°1991 du 14 août 2008 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 1<sup>er</sup> décembre 2008, suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N°112 du 19 janvier 2009.

### A COMPARU:

Lindley S. à r.l., une société ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, 2, Rue Albert Borschette, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140.183 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le capital social émis de la Société est fixé à cent quatre-vingt-quinze mille Rand d'Afrique du Sud (ZAR 195.000,-) représenté par un total de cent quatre-vingt-quinze (195) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de mille Rand d'Afrique du Sud (ZAR 1.000,-);

II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:

(a) modification du siège social de la Société;

(b) modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;

(c) délégation des pouvoirs;

(d) divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège de la société est établi dans la commune de Niederanven."

#### Troisième résolution

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les docu-

ments et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Mémorial C) en liaison avec les résolutions ci-dessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46648. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159114/126.

(110184756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

---

#### **Triton III LuxCo 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.500.

L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.

L'adresse de Triton Masterluxco 3 S.à r.l. a été transférée à 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triton III LuxCo 9 S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011158537/13.

(110184518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

#### **Triton III LuxCo 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.500.

*Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011*

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 2628, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

*Pour Triton III LuxCo 9 S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011158539/13.

(110184518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Triton III No. 21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.918.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Triton III No. 21 S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011158541/11.

(110184410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**WD International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 89.466.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 8 novembre 2011 que

1. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.

2. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L - 1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 novembre 2011 .

POUR EXTRAIT CONFORME

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011158579/17.

(110183973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Triton III No. 21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.918.

*Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011*

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 26-28, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

*Pour Triton III No. 21 S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011158542/13.

(110184464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Triton III No. 21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.918.

L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Triton III No. 21 S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011158543/12.

(110184464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.



**Triton III No. 24 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 143.894.

—  
*Extrait des décisions des associés prises en date du 8 novembre 2011*

Le siège social a été transféré de 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à 26-28, rue Edward Steichen; L-2540, Luxembourg.

*Pour Triton III No. 24 S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011158544/13.

(110184516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Moor Park Fortuny Holdings Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 152.356.

—  
Suite aux décisions du conseil de gérance de la Société en date du 11 novembre 2011 le siège social de la Société est transférée, à compter du 15 novembre 2011,

- du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- au 9A, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Moor Park Fortuny Holdings Luxembourg S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

*Agent domiciliataire*

Référence de publication: 2011158662/16.

(110182046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**AA Investments Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 164.695.

—  
STATUTS

L'an deux mille onze, le huit novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Monsieur Morteza GOSHAYESHI, gérant de sociétés, né le 21 avril 1960 à Téhéran en Iran et domicilié à Villa 9, Street 16 Medows, 394 Emirats Hill 3RD, 37453 Dubaï, Emirats Arabes Unis,

ici représenté par Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dubaï, le 5 septembre 2011.

2) Madame Riitta GOSHAYESHI, née le 22 septembre 1963 à Sili Niarvi en Finlande et domiciliée à Villa 9, Street 16 Medows, 394 Emirats Hill 3RD, 37453 Dubaï, Emirats Arabes Unis,

ici représentée par Monsieur Stéphane SABELLA, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Dubaï, le 5 septembre 2011.

3) Mademoiselle Ava GOSHAYESHI, étudiante, née le 14 février 2001 à Aubervilliers en France et domiciliée à Villa 9, Street 16 Medows, 394 Emirats Hill 3RD, 37453 Dubaï, Emirats Arabes Unis,

ici représentée par Monsieur Stéphane SABELLA, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Dubaï, le 14 octobre 2011.

4) Monsieur Arman GOSHAYESHI, étudiant, né le 18 mai 1995 à Aubervilliers en France et domicilié à Villa 9, Street 16 Medows, 394 Emirats Hill 3RD, 37453 Dubaï, Emirats Arabes Unis,

ici représenté par Monsieur Stéphane SABELLA, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Dubaï, le 14 octobre 2011.

Lesdites procurations paraphées "ne varietur" par les parties comparaissant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: "AA INVESTMENTS HOLDING SARL"

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont révocables ad nutum.

Les gérants seront de la catégorie A ou de la catégorie B. Lors de la nomination d'un gérant, l'assemblée générale lui donnera pouvoir de signature "A" ou pouvoir de signature "B".

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les gérants peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les gérants qui y ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les gérants auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants auront tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de la catégorie A avec un gérant de la catégorie B.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les comparants précités ont souscrit aux parts sociales créées de la manière suivante:

1) Monsieur Morteza GOSHAYESHI, préqualifié, Cinquante-deux parts sociales . . . . .	52
2) Madame Riitta GOSHAYESHI, préqualifiée, Seize parts sociales . . . . .	16
3) Monsieur Arman GOSHAYESHI, préqualifié, Seize parts sociales . . . . .	16
4) Mademoiselle Ava GOSHAYESHI, préqualifiée, Seize parts sociales . . . . .	<u>16</u>
TOTAL: CENT PARTS SOCIALE . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

152124

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à 12.500 EUR.

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

*Résolutions des associés*

La Société est administrée par les gérants suivants:

1) Est nommé gérant de la catégorie A:

Monsieur Morteza GOSHAYESHI, préqualifié.

2) Sont nommés gérants de la catégorie B:

a) Monsieur Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte– France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Sébastien GRAVIÈRE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy-France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves NICOLAS, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm–Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale des associés qui se tiendra en l'an 2016.

3) Le siège social de la Société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Sabella et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2011. LAC/2011/50060. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158075/164.

(110183876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Triton III No. 24 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.894.

L'adresse professionnelle de Lars Frankfelt a été transférée à 29 Esplanade, JE2 3QA St Helier Jersey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triton III No. 24 S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011158545/12.

(110184516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Todima S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5670 Altwies, 42, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 136.430.

Les comptes annuels au 31.12.10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-5670 Altwies, le 28 octobre 2011.

Madame Da Costa Rodrigues Maria Aldina  
Gérante

Référence de publication: 2011158559/12.

(110184262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Metals Finance Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 87.592.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2011*

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG et de Monsieur Michael HERBECK, demeurant à D-83395 FREILASSING, 11 Obere Feldstrasse, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011158667/16.

(110181990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

**Quest Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 58.587.904,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 159.159.

In the year two thousand eleven, on the second day of November.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

Quest Software Company Limited, a company incorporated and validly existing under the laws of the Republic of Ireland, having its registered office at 6<sup>th</sup> Floor, South Bank House, Barrow Street, Dublin 4, Republic of Ireland, and incorporated under number 296774, here represented by Mr Gianpiero SADDI, notarial clerck, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Aliso Viejo (United States of America) on October 26, 2011.

Which proxy, after being signed "ne varietur" by all the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to enact the following:

- Which proxy, after being signed "ne varietur" by all the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

- Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to enact the following:

- That the present private limited liability company (Société à responsabilité limitée) "Quest Holdings", with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B number 159159, has been incorporated by deed dated December 29, 2010, and enacted by Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated May 20, 2011 under number 1070 (hereafter the "Company").

- That the share capital of the Company amounts to fifty-eight million five hundred and eighty-seven thousand nine hundred and four Canadian Dollars (CAD 58,587,904) represented by 20,008 class A shares, 6,507,544 class B shares, 6,507,544 class C shares, 6,507,544 class D shares, 6,507,544 class E shares, 6,507,544 class F shares, 6,507,544 class G shares, 6,507,544 class H shares, 6,507,544 class I shares and 6,507,544 class J shares with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each.

- That the appearing party is the Sole Shareholder of the Company, representing 100% of the share capital.

- That the appearing party fixed the agenda as follows:

*Agenda*

1. Transfer of the registered office of the Company from 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and subsequent amendment of article 5 of the bylaws;

2. Acknowledgement of the transfer of the professional address of Mr. Robert BRIMEYER, type B Manager of the Company, from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; with effect August 1, 2011;

3. Acknowledgement of the transfer of the professional address of Mr. Alan Dundon, type B Manager of the Company, from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; with effect September 1, 2011;

4. Miscellaneous.

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, with immediate effect, and to subsequently amend Article 5 of the bylaws, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 5. Registered Office.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by means of a resolution of the sole manager, or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers in accordance with these Articles or to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The Company may have branches and offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad."

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the transfer of the professional address of Mr. Robert BRIMEYER, type B Manager of the Company, from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg with effect as of August 1, 2011.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the transfer of the professional address of Mr. Alan DUNDON, type B Manager of the Company, from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg with effect as of September 1, 2011.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EURO 700).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing parties, the said parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille onze, le deux novembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Quest Software Company Limited, une société de droit de la République d'Irlande, ayant son siège social au 6<sup>ème</sup> étage, South Bank House, Barrow Street, Dublin 4, République d'Irlande, et constituée sous le numéro 296774, ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée délivrée à Aliso Viejo (Etats Unis d'Amérique) le 26 octobre 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par toutes les comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la Société à responsabilité limitée "Quest Holdings", ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 137.825, a été constituée suivant acte reçu en date du 29 décembre 2010 par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 mai 2011, sous le numéro 1070 (ci-après la "Société").

- Que le capital social de la Société s'élève à cinquante-huit millions cinq cent soixante-sept mille neuf cent et quatre Dollars canadiens (58.587.904 CAD) représenté 20.008 parts sociales de classe A, 6.507.544 parts sociales de classe B, 6.507,544 parts sociales de classe C, 6.507.544 parts sociales de classe D, 6.507.544 parts sociales de classe E, 6.507.544

parts sociales de classe F, 6.507.544 parts sociales de classe G, 6.507.544 parts sociales de classe H, 6.507.544 parts sociales de classe I and 6.507.544 parts sociales de classe J d'une valeur nominale de un Dollar canadien (1,-CAD) chacune.

- Que la comparante est l'Associée Unique de la Société, représentant 100% du capital.
- Que la comparante a fixé l'ordre du jour comme suit:

*Ordre du jour*

1. Transfert du siège social de la Société du 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et modification subséquente de l'article 5 des Statuts;
2. Constatation du transfert de l'adresse professionnelle de Monsieur Robert BRIMEYER, gérant de type B de la Société, de 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011;
3. Constatation du transfert de l'adresse professionnelle de Monsieur Alan DUNDON, gérant de type B de la Société, de 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2011;
4. Divers.

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société de 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat, et de modifier en conséquence l'article 5 des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Siège.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par une résolution du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par une résolution du conseil de gérance conformément aux Statuts ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.»

*Seconde résolution*

L'assemblée décide de constater le transfert de l'adresse professionnelle de Monsieur Robert BRIMEYER, gérant de type B de la Société, de 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de constater le transfert de l'adresse professionnelle de Monsieur Alan DUNDON, gérant de type B de la Société, de 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite au présent acte, est estimé approximativement à la somme de EUR 700.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 novembre 2011. Relation: LAC/2011/49015. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédictée société.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158457/134.

(110184336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Tucali S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7378 Bofferdange, 1C, rue Théodore Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 144.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158562/10.

(110183905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Tucali S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7378 Bofferdange, 1C, rue Théodore Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 144.393.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2010*

L'assemblée générale a décidé de renouveler les mandats de Danielle Faber comme administrateur unique et de Jean-Paul Elvinger comme commissaire aux comptes pour une durée de six ans, de sorte qu'ils prennent fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Signature.

Référence de publication: 2011158563/12.

(110183906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**B&W PGG Luxembourg Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 164.689.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the fifteenth day of November.

Before the undersigned Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglister, Grand-Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depositary of the present deed.

There appeared,

Babcock & Wilcox Power Generation Group, Inc., a US corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Delaware, USA, having its principal business address at P.O. Box 351, 20 S. Van Buren Avenue, Barberton, OH 44203-0351, USA, its registered office at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19899, USA and registered with the Division of Corporations – Department of State of the State of Delaware under number 0847234;

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, appearing in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a société à responsabilité limitée (private limited liability company) which is hereby incorporated:

**Title I.- Form - Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Form.**

There is hereby formed a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by Luxembourg law as well as by the present Articles (the "Company").

**Art. 2. Name.**

The Company's name is B&W PGG Luxembourg Holdings.

**Art. 3. Purpose.**

The Company's purpose is to invest, acquire and take participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and to acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents, trademarks and licenses or other property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit.

The Company may also enter into any financial, commercial or other transactions and grant to any company or entity that forms part of the same group of companies as the Company or is affiliated in any way with the Company, including companies or entities in which the Company has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance,



loan, advance or grant in favor of third parties any security or guarantee to secure the obligations of the same, as well as borrow and raise money in any manner and secure by any means the repayment of any money borrowed.

Finally the Company may take any action and perform any operation which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

**Art. 4. Duration.**

The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 5. Registered Office.**

The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the municipality by means of a resolution of the sole manager, or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers in accordance with these Articles or to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The Company may have branches and offices, both in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

**Title II.- Capital - Shares**

**Art. 6. Capital.**

The Company's share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

**Art. 7. Voting Rights.**

Each share is entitled to an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of shares.

**Art. 8. Indivisibility of shares.**

Towards the Company, the shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per share.

**Art. 9. Transfer of shares.**

The shares are freely transferable among shareholders of the Company or where the Company has a sole shareholder.

Transfers of shares to non shareholders are subject to the prior approval of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital of the Company given in a general meeting.

Shares shall be transferred by instrument in writing in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

**Art. 10. Redemption of shares.**

The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

**Title III.- Management**

**Art. 11. Appointment of the managers.**

The Company may be managed by one manager or several managers. Where more than one manager is appointed, the Company shall be managed by a board of managers constituted by two different types of managers, namely type A managers and type B managers.

No manager needs be a shareholder of the Company. The manager(s) shall be appointed by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be. The remuneration, if any, of the manager(s) shall be determined in the same manner.

A manager may be removed, with or without cause at any time and replaced by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be.

**Art. 12. Powers of the managers.**

All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or in case of plurality of managers, by the joint signature of at least one type A manager and one type B manager.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, may delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company. The sole manager or the board of managers will determine the powers and remuneration (if any) of the agent, and the duration of its representation as well as any other relevant condition.

#### **Art. 13. Board of managers.**

Where the Company is managed by a board of managers, the board may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager or shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of the board meetings.

The board of managers shall meet when convened by any one manager. Notice stating the business to be discussed, the time and the place, shall be given to all managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except when waived by the consent of each manager, or where all the managers are present or represented.

Meetings of the board of managers shall be held within the Grand-Duchy of Luxembourg.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate to a meeting by phone, videoconference, or any suitable telecommunication means, initiated from the Grand-Duchy of Luxembourg and allowing all managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

A meeting of managers is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by proxyholder at least one type A manager and at least one type B manager.

Decisions of the board of managers are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of managers of the Company by the affirmative vote of the majority of the managers present or represented including the affirmative vote of at least one type A manager and the affirmative vote of at least one type B manager.

Deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman or two managers. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or two managers.

#### **Art. 14. Liability of the managers.**

No manager assumes any personal liability in relation with any commitment validly made by him in the name of the Company in accordance with these Articles, by reason of his function as a manager of the Company.

### **Title IV.- Shareholder meetings**

#### **Art. 15. Sole shareholder.**

A sole shareholder assumes all powers devolved to the general meeting of shareholders in accordance with the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded on minutes or drawn-up in writing.

#### **Art. 16. General meetings.**

General meetings of shareholders may be convened by the sole manager or the board of managers, as the case may be, failing which by the statutory auditor or the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each shareholder at least 24 hours before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such shareholder's proxy, which person needs not be shareholder of the Company.

Resolutions of the general meetings of shareholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company. If the quorum is not reached at a first meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second meeting.

Resolutions will be validly taken at this second meeting by a majority of votes cast, regardless of the portion of share capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The holding of shareholders meetings is not compulsory as long as the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In the absence of meetings, shareholder resolutions are validly taken in writing, at the same majority vote cast as the ones provided for general meetings, provided that each shareholder receives prior to its written vote and in writing by any suitable communication means, the whole text of each resolution to be approved.

When the holding of shareholders meetings is compulsory, a general meeting shall be held annually within the Grand-Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at any other place as indicated in the convening notice, on the third Thursday of June or on the following business day if such day is a public holiday.

## **Title V.- Financial year - Balance sheet - Profits - Audit**

### **Art. 17. Financial year.**

The financial year of the Company starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup>.

### **Art. 18. Annual accounts.**

Each year, as at the end of the financial year, the board of managers or the sole manager, as the case may be, shall draw up a balance sheet and a profit and loss account in accordance with the Law, to which an inventory will be annexed, constituting altogether the annual accounts that will then be submitted to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general shareholders meeting.

### **Art. 19. Profits.**

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

The remaining profit shall be allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, resolving to distribute it proportionally to the shares they hold, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.

### **Art. 20. Interim dividends.**

Notwithstanding the above provision, the sole manager or the board of managers as the case may be, may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager, as the case may be, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

### **Art. 21. Audit.**

Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to a statutory auditor (commissaire) or, as the case may be, to a supervisory board constituted by several statutory auditors.

No statutory auditor needs be a shareholder of the Company.

Statutory auditor(s) shall be appointed by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company and will serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following his/their appointment. However his/their appointment can be renewed by the general meeting of shareholders.

Where the conditions of article 35 of the law of December 19, 2002 concerning the Trade and Companies Register as well as the accounting and the annual accounts of the undertakings are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may however appoint a qualified auditor at any time.

## **Title VI.- Dissolution - Liquidation**

### **Art. 22. Dissolution.**

The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital. The Company shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any shareholder.

### **Art. 23. Liquidation.**

The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution of the shareholders taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital, which shall determine his/their powers and remuneration. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### *Temporary provision*

Notwithstanding the provisions of article 17, the first financial year of the Company starts today and will end on December 31, 2011.

### *Subscription - Payment*

All the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares representing the entire share capital of the Company, have been entirely subscribed by Babcock & Wilcox Power Generation Group, Inc. named above, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,200.-.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1) - Mr. David S. BLACK, born on August 28, 1961, in Canandaigua, New York, USA and residing professionally at 13024 Ballantyne Corporate Place, Suite 700 Charlotte, North Carolina, USA 28277;

is appointed as type A manager of the Company for an undetermined duration;

- Mr. Philippe SALPETIER, born on August 19, 1970 in Libramont, Belgium and residing professionally at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Patrick MOINET, born on July 6, 1975 in Bastogne, Belgium and residing professionally at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

are appointed as type B managers of the Company for an undetermined duration.

2) The registered office of the Company shall be established at 6, rue Guillaume Schneider in L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned Notary, have set hand and seal in the Echternach, in the office of notary Henri BECK, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the holder of the power of attorney, known by the undersigned notary, by his name, surname, civil status and residence, the said person signed with us, the Notary, the present original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le quinzième jour de novembre.

Par devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglister, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

A comparu,

Babcock & Wilcox Power Generation Group, Inc., une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son adresse principale au P. O. Box 351, 20 S. Van Buren Ave., Barberton, OH 44203-0351, USA, son siège social à The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19899, USA et immatriculée au près du «Division of Corporations – Department of State of the State of Delaware» sous le numéro 0847234,

ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La dite procuration paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La dite partie comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### **Titre I<sup>er</sup> .- Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

#### **Art. 1<sup>er</sup> . Forme.**

Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la «Société»).

#### **Art. 2. Dénomination.**

La dénomination de la Société est B&W PGG Luxembourg Holdings.

### **Art. 3. Objet.**

L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets, marques et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société peut également prendre part à toutes transactions y compris financières ou commerciales, d'accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque avec la Société, incluant les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre forme d'intérêt, tout concours, prêt, avance, ou de consentir au profit de tiers des sûretés ou des garanties afin de garantir les obligations des sociétés précitées, ainsi que d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir par tous moyens le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société pourra prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement.

### **Art. 4. Durée.**

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

### **Art. 5. Siège.**

Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune par décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance conformément aux Statuts ou en tout autre lieu du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

## **Titre II.- Capital - Parts sociales**

### **Art. 6. Capital.**

Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros), divisé en 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune et sont chacune entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

### **Art. 7. Droits de vote.**

Chaque part confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

### **Art. 8. Indivisibilité des parts.**

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

### **Art. 9. Transfert des parts.**

Les parts sont librement cessibles entre associés de la Société ou lorsque la Société a un associé unique.

Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, donné en assemblée générale.

Les cessions de parts sociales sont constatées par acte écrit conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»).

### **Art. 10. Rachat des parts.**

La Société peut racheter ses propres parts sociales pour autant que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

## **Titre III.- Gérance**

### **Art. 11. Nomination des gérants.**

La Société peut être gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants.

Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société sera gérée par un conseil de gérance qui sera alors composé de deux catégories différentes de gérants, à savoir des gérants de type A et des gérants de type B.

Aucun gérant n'a à être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. La rémunération, le cas échéant, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière.

Un gérant peut être révoqué, pour ou sans justes motifs, à tout moment, et être remplacé par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

#### **Art. 12. Pouvoirs des gérants.**

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

La Société est liée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de type A et un gérant de type B.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

#### **Art. 13. Conseil de gérance.**

Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas être un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, est donnée à l'ensemble des gérants au moins 24 heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé, par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil de gérance doivent se tenir au Grand Duché de Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié, s'ils sont initiés depuis le Grand-Duché de Luxembourg et permettant à l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, au moins un gérant de type A et au moins un gérant de type B sont présents en personne ou représentés.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote de la majorité des gérants présents ou représentés incluant le vote favorable d'au moins un gérant de type A et le vote favorable d'au moins un gérant de type B.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux gérants.

#### **Art. 14. Responsabilité des gérants.**

Aucun gérant n'engage sa responsabilité personnelle pour des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions de gérant de la Société et conformément aux Statuts.

### **Titre IV.- Assemblée générale des associés**

#### **Art. 15. Associé unique.**

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

#### **Art. 16. Assemblées générales.**

Les assemblées générales d'associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, à défaut par le commissaire ou le conseil de surveillance s'il existe. A défaut, elles sont convoquées par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les résolutions décidant de modifier les Statuts sont prises seulement par une résolution de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En l'absence d'assemblée, les résolutions des associés sont valablement prises par écrit à la même majorité des votes exprimés que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu par écrit, par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalablement à son vote écrit.

Lorsque la tenue d'une assemblée générale est obligatoire, une assemblée générale devra être tenue annuellement au Grand Duché de Luxembourg au siège social de la Société le troisième jeudi du mois de juin ou le jour ouvrable suivant si ce jour est férié.

## **Titre V.- Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit**

### **Art. 17. Exercice social.**

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

### **Art. 18. Comptes annuels.**

Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément la Loi, auxquels un inventaire est annexé, l'ensemble de ces documents constituant les comptes annuels sera soumis à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés à l'assemblée générale des associés.

### **Art. 19. Bénéfice.**

Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant est affecté par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, décidant de sa distribution aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

### **Art. 20. Dividendes intérimaires.**

Nonobstant ce qui précède, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil de gérance, ou le gérant unique, le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

### **Art. 21. Audit.**

Lorsque le nombre des associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un commissaire ou, le cas échéant, à un conseil de surveillance constitué de plusieurs commissaires.

Aucun commissaire n'a à être associé de la Société.

Le(s) commissaire(s) sont nommés par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés qui suit leur nomination. Cependant leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des associés.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

## **Titre VI.- Dissolution - Liquidation**

### **Art. 22. Dissolution.**

La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote positif de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé.

### **Art. 23. Liquidation.**

La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent.

#### *Disposition temporaire*

Nonobstant les dispositions de l'article 17, le premier exercice de la société débute ce jour et s'achèvera le 31 décembre 2011.

#### *Souscription - Paiement*

L'intégralité des 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société a été entièrement souscrite par Babcock & Wilcox Power Generation Group, Inc., prénommée, et a été intégralement libérée en numéraire. Le montant de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros) est donc à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à 1.200,- EUR.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1) M. David S. BLACK, né le 28 août 1961 à Canandaigua, New York, USA, demeurant professionnellement au 13024 Ballantyne Corporate Place, Suite 700 Charlotte, North Carolina, USA 28277;  
est nommé gérant de type A de la Société pour une période indéterminée;
  - M. Philippe SALPETIER, né le 19 août 1970 à Libramont, Belgique, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
  - M. Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
 sont nommés gérants de type B de la Société pour une période indéterminée.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider à L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par la présente qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire Henri BECK, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant, par son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Henri BECK

Enregistré à Grevenmacher, le 18 novembre 2011. Relation GRE/2011/4130. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158106/458.

(110184075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

### **Brimag A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 17, op d'Schleid.

R.C.S. Luxembourg B 100.460.

*Auszug aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates vom 11. Mai 2011*

Es wurde u.a. beschlossen,

- Herrn Manfred BRAUN, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in B-4701 Eupen, Aachener Straße 318, zum Präsidenten des Verwaltungsrates zu ernennen.



Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 18. November 2011.

Für BRIMAG A.G.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2011159561/18.

(110184860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

---

**Usnee, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 148.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158566/10.

(110184409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**UTI Investment Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 112.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011158567/9.

(110184383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 164.578.

EXTRAIT

En date du 14 novembre 2011, Messieurs Philippe Detournay, Philippe Jusseau et Michael Duke Thomson ont démissionné de leur fonction de gérant de classe A de la Société, avec effet au 14 novembre 2011.

Il résulte d'une résolution de l'actionnaire unique du 14 novembre 2011 que Monsieur Alain Heinz, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, à L-1511 Luxembourg, a été nommé gérant indépendant.

*Conseil de Gérance:*

- Alain Heinz, gérant indépendant, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, à L-1511 Luxembourg.

Le 21 novembre 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011159135/19.

(110184681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

---

**Velan Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 158.902.

Il est à noter que l'adresse professionnelle de Marjorie ALLO, gérante de type B de la Société, est désormais située au 2-4, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011158568/10.

(110184173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**VAM Managed Funds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.579.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VPB Finance S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011158572/11.

(110183902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Viewlabel Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.329.

---

En date du 10 novembre 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Ivoll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158573/12.

(110184285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Watkins Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.911.

---

Lors du conseil de gérance tenu en date du 15 novembre 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158575/13.

(110184602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**Wohnimmobilien AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 116.718.

---

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2011 a renouvelé le mandat de l'administrateur unique:

- Mr Franz Christian THORBECKE, Administrateur, Via Ferruccio 58, 53011 Castellina in Chianti, Italie

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Pour WOHNIMMOBILIEN AG

Société anonyme

Référence de publication: 2011158576/14.

(110184021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

**WD International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 89.466.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2011.

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011158577/12.

(110183971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Dental-Ästhetik-Vosteen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 24, Esplanade.  
R.C.S. Luxembourg B 164.721.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendelf, den neunten November.

Vor dem unterzeichneten Fernand UNSEN, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch,

Ist erschienen:

Herr Peter Bernd VOSTEEN, Zahntechnikermeister, geboren am 28. Mai 1959 in Leverkusen (D), Matrikel N° 1959 05 28 017, wohnhaft in D-57648 Unnau (Deutschland), 24, Schwimmbadstrasse.

Und ersucht den unterzeichneten Notar die Satzungen einer von ihm zu gründenden Einmann-Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu dokumentieren:

**Art. 1.** Der Unterzeichnete gründet eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der er den nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Herstellung von Zahnersatz, sowie alle mobiliaren, immobiliaren und finanziellen Tätigkeiten welche direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängen oder denselben fördern können.

**Art. 3.** Die Gesellschaft führt den Namen "Dental-Ästhetik-Vosteen S.à.r.l.".

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Diekirch.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 5.** Die Gesellschaft hat eine unbestimmte Dauer.

**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert (12 500) Euro und ist eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig (125) Euro pro Anteil, alle dem alleinigen Gesellschafter Herrn Peter Vosteen, vorgeannt, gehörend.

Der Gesellschafter erklärt und anerkennt, dass die vorerwähnten Anteile voll einbezahlt worden sind und sich in der Gesellschaftskasse befinden.

**Art. 7.** Das Kapital kann jederzeit, unter den gesetzlichen Bestimmungen, abgeändert werden.

**Art. 8.** Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen der Gesellschaft.

**Art. 9.** Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Sie können unter Lebenden nur mit der Zustimmung aller Gesellschafter an Nichtgesellschafter übertragen werden.

Bei Sterbefall können die Anteile nur mit der Zustimmung der überlebenden Gesellschafter an Nichtgesellschafter übertragen werden.

**Art. 10.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 11.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

**Art. 12.** Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Gesellschaftsversammlung ernannt werden. Der oder die Geschäftsführer haben gegenüber Dritten die weitgehendsten Befugnisse um die Gesellschaft bei allen Geschäften zu vertreten.

**Art. 13.** Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 14.** Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wieviele Anteile er hat. Er kann soviele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich regelmässig bei der Gesellschaftsversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2012.

**Art. 16.** Am eindundreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn und Verlustrechnung.

**Art. 17.** Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 18.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

**Art. 19.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschaftsversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschaftsversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 20.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

Zum Geschäftsführer wird ernannt Herr Peter Bernd VOSTEEN, vorgeannt.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Unterschrift des Geschäftsführers.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9227 Diekirch, 24, Esplanade.

#### *Schätzung der Gründerkosten.*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf tausenddreihundert (1 300) Euro geschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Diekirch, in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Vosteen, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 9 novembre 2011. Relation: DIE/2011 / 10788. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €

Le Receveur (signé): Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG der Gesellschaft auf Verlangen erteilt.

Diekirch, den 17. November 2011.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2011159570/77.

(110184891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

#### **WD International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 89.466.

Le bilan de clôture au 8 novembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2011.

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011158578/12.

(110183972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**WGRM Holding 7 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 106.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158581/10.

(110184013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**WGRM Holding 7 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 106.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158582/10.

(110184014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Y.P.C.B. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8255 Mamer, 45, rue Mont Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 52.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011158584/11.

(110184632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Real Estate Funds Selection Global Ex Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 13.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 160.684.

In the year two thousand eleven, on the nineteenth day of October, before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Real Estate Funds Selection Global Ex Canada S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 160.684, incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, dated 29 April 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°1685 of 26 July 2011 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

THERE APPEARED:

UBS (UK) REAL ESTATE FUNDS SELECTION GLOBAL EX CANADA LP, a Limited Partnership incorporated under the laws of the United Kingdom, and located at 21 Lombard Street, London EC3V 9AH, United Kingdom, and registered with the Registrar of Companies for England & Wales under number LP142838 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr. Cédric BRADFER, private employee, with professional address at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

I. The issued share capital of the Company is set at thirteen thousand British Pounds (GBP 13,000.-) represented by a total of thirteen thousand (13,000) shares, each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-);

II. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(a) change of registered address of the Company;

(b) subsequent amendment to article 4, first and second paragraphs, of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the change adopted under item (a) above;

(c) delegation of powers;

(d) miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg to 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

*Second resolution*

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the article 4, first and second paragraphs, of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 4.** The Company has its registered office in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred euro (EUR 700).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

**Suit la traduction en langue française:**

L'an deux mille onze, le dix-neuvième jour d'octobre, par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Real Estate Funds Selection Global Ex Canada S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 160.684, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro C-N°1685 du 26 juillet 2011 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

**A COMPARU:**

UBS (UK) REAL ESTATE FUNDS SELECTION GLOBAL EX CANADA LP, une société constituée selon le droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au 21 Lombard Street, London EC3V 9AH, Royaume-Uni, et immatriculée au Registre des sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro LP14283 (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Le capital social émis de la Société est fixé à treize mille Livres Sterling (GBP 13.000,-) représenté par un total de treize mille (13.000) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de une Livre Sterling (GBP 1,-);

II. L'Associé Unique détient la totalité des parts sociales dans le capital social de la Société;

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est établi comme suit:

(a) modification du siège social de la Société;

(b) modification subséquente de l'article 4, premier et second paragraphes, des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter le changement adopté sous le point (a) ci-dessus;

(c) délégation des pouvoirs;

(d) divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg au, 6D, EBBC, Route de Trêves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4, premier et second paragraphes, des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune par simple décision du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance."

*Troisième résolution*

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Memorial C) en liaison avec les résolutions ci-dessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 octobre 2011. Relation: LAC/2011/46677. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2011.

Référence de publication: 2011159278/126.

(110184829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.

**Y.P.C.B. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8255 Mamer, 45, rue Mont Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011158585/11.

(110184633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**Zimmer Investment, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3222 Bettembourg, 71, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 113.094.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/11/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011158589/12.

(110184312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**4 Star Consulting S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 107.857.

## EXTRAIT

En date du 28 Octobre 2011, le Conseil d'Administration coopte Monsieur Vincent CORMEAU, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 14 Novembre 2011.

Référence de publication: 2011158590/13.

(110184345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

**LSREF2 Triangle Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 164.564.

## EXTRAIT

En date du 14 novembre 2011, Messieurs Philippe Detournay, Philippe Jusseau et Michael Duke Thomson ont démissionné de leur fonction de gérant de classe A de la Société, avec effet au 14 novembre 2011.

Il résulte d'une résolution de l'actionnaire unique du 14 novembre 2011 que Monsieur Alain Heinz, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, à L-1511 Luxembourg, a été nommé gérant indépendant.

*Conseil de Gérance:*

- Alain Heinz, gérant indépendant, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, à L-1511 Luxembourg.

Le 21 novembre 2011.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2011159136/19.

(110184680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2011.



**Global Financial and Commercial Holdings Turquoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.629.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of November.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.130 (GFCH),

here represented by Virginie Boussard, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name – Registered office – Object – Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “Global Financial and Commercial Holdings Turquoise S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

**II. Capital – Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

**III. Management – Representation****Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).**8.1. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

**8.2. Procedure**

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by joint signatures of any two (2) managers.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits – Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises agréés, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises agréés may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution – Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

#### *Subscription and Payment*

GFCH, represented as stated above, subscribes one hundred twenty-five thousand (125,000) shares in registered form, having a par value of ten cents (EUR 0.10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

152149

### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1.200.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Marco Pierettori, company manager, born on May 28, 1972 in Civitavecchia (Italy), residing professionally at 5, Via Nassa, CH6900 Lugano, Switzerland;

- Mr. Abdelkader Derrouiche, employee, born on March 14, 1982 in Ksar Chellala (Algeria), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Ms. Virginie Boussard, company manager, born on July 17, 1977 in Strasbourg (France), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le huitième jour du mois de novembre,

Par-devant, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Global Financial and Commercial Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.130 (GFCH),

ici représentée par Virginie Boussard, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Global Financial and Commercial Holdings Turquoise S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

### **Art. 8. Le Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

#### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

## 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

## 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### **Art. 9. Gérant unique.**

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### **Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.**

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises agréés.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.



## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

### *Souscription et Libération*

GFCH, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros ( 1.200.-EUR).

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Marco Pierettori, gérant, né le 28 mai 1972, à Civitavecchia (Italie), résidant professionnellement au 5 via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse;

- M. Abdelkader Derrouiche, employé, né le 14 mars 1982, à Ksar Chellala (Algérie), résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

- Mme Virginie Boussard, gérant, née le 17 juillet 1977 à Strasbourg (France), résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V. Boussard et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2011. LAC/2011/50066. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75.).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Référence de publication: 2011157129/484.

(110182261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2011.

**Ambiance Habitat, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 96.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158603/10.

(110182054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

**Prime Focus Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 164.184.

In the year two thousand and eleven, on the third day of November.

Before Us, Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PF World Limited, a private limited liability company incorporated under the laws of Mauritius, with registered office at C/O Mauritius International Trust Company Limited, 4<sup>th</sup> Floor, Ebene Skies, Rue de l'Institut, Ebene, Republic of Mauritius and registered with the Registrar of Companies under the number 099336, (the "Sole Shareholder").

hereby represented by Mr Arnaud Fostier, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, which, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above stated, declared that it currently holds all the shares issued by Prime Focus Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, of 21 September 2011, in the course of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, with registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg and in the course of being registered with the Luxembourg Company Register (the "Company"). The Company's articles of incorporation have been amended by a deed enacted by Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 October 2011, in the course of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party declared to be fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To amend article 3 of the Company's articles of association, which shall read as follows:

« **Art. 3. Corporate Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, an the administration, development and management of such interests. In addition, the object of the Company also is to provide creative and technical services for the Film, Broadcast, Commercials, Gaming, Internet and Media Industries in Luxembourg.

This includes, but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind. The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries.

On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements. In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advi-

sable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing. Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license."

## 2. Miscellaneous.

The appearing party, represented as above stated in its capacity of Sole Shareholder of the Company, then took the following resolution:

### *Sole resolution*

The sole shareholder RESOLVED to amend article 3 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

« **Art. 3. Corporate Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, and the administration, development and management of such interests. In addition, the object of the Company also is to provide creative and technical services for the Film, Broadcast, Commercials, Gaming, Internet and Media Industries in Luxembourg.

This includes, but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind. The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries.

On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements. In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing. Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license."

### *Costs and Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately one thousand euro (1.000.- EUR).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document. The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that, in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the appearing party's proxy holder, who is known to the notary by his/her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le troisième jour du mois de novembre.

Par devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu:

PF World Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des îles Maurice, ayant son siège social à C/O Mauritius International Trust Company Limited, 4<sup>th</sup> Floor, Ebene Skies, Rue de l'Institut, Ebene, république des îles Maurice, enregistrée au Registrar of Companies sous le numéro 099335, ("Associé Unique").

représentée par Monsieur Arnaud Fostier, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration qui, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré qu'elle détient actuellement toutes les actions émises par Prime Focus Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, par acte de Maître Léonie Grethen, notaire résidant à Luxembourg, le 21 septembre 2011, en cours de

publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, ayant son siège social à 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et en cours de publication au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par acte de Maître Léonie Grethen, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg) et sont en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant a déclaré qu'il reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 3 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3. Object.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations. De plus, l'objet social de la Société comprend aussi la fourniture, dans une certaine mesure, des services créatifs et techniques dans l'industrie du film, de la diffusion, de la publicité, du jeu, de l'internet et des médias à Luxembourg.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède. Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique."

2. Divers.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, a pris les décisions suivantes:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3. Object.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations. De plus, l'objet social de la Société comprend aussi la fourniture, dans une certaine mesure, des services créatifs et techniques dans l'industrie du film, de la diffusion, de la publicité, du jeu, de l'internet et des médias à Luxembourg.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de suretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède. Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique."

#### *Frais et Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de cet acte sont estimés à environ mille euros (1.000.- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et demeure, ce mandataire a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Fostier, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2011. Relation: LAC/2011/48888. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur ff. (signé): FRISING.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 7 novembre 2011.

Référence de publication: 2011158414/185.

(110183945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2011.

---

#### **AAGE V. Jensen Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.138.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2011.

Aage V.Jensen Luxembourg S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant A

Référence de publication: 2011158597/15.

(110181974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

#### **Pardus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.922.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 10 novembre 2011*

1. M. David CATALA a démissionné de son mandat de gérant D.

2. M. Frank PLETSCHE, administrateur de sociétés, né à Trèves (Allemagne), le 15 juillet 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant D pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 novembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pardus Investments S.à r.l.

Teun Akkerman / Gérard BIRCHEN

Référence de publication: 2011158679/16.

(110182020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**AEI (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.997.

—  
Veuillez prendre note de la démission du Gérant de catégorie A suivant à partir du 31 octobre 2011:

Mme Laura Clinton Fulton, né le 15 juillet 1963 à Texas, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AEI (Luxembourg) S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant de catégorie B

Signatures

Référence de publication: 2011158598/15.

(110182033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**AEI Luxembourg Global, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.318.

—  
Veuillez prendre note de la démission du Gérant suivant à partir du 31 octobre 2011:

Mme Laura Clinton Fulton, né le 15 juillet 1963 à Texas, Etats Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AEI Luxembourg Global, S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011158599/15.

(110182005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**AEI Luxembourg Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 103.181.

—  
Veuillez prendre note de la démission du Gérant suivant à partir du 31 octobre 2011:

Mme Laura Clinton Fulton, né le 15 juillet 1963 à Texas, Etats Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AEI Luxembourg Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011158600/15.

(110182007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Compt'coup S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9905 Troisvierges, 51, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 99.729.

## LIQUIDATION JUDICIAIRE

*Extrait*

Par jugement n° 389/2011 rendu en date du 9 novembre 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société:

- Compt'coup S.A., avec siège à L-9905 Troisvierges, 51, Grand-Rue inscrite au RCS sous le numéro B 99.729.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur le juge Jean-Claude WIRTH de Diekirch et liquidateur Maître Christian HANSEN, avocat à la Cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Christian HANSEN

*Le liquidateur / Avocat à la Cour*

Référence de publication: 2011158609/17.

(110181617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Alges Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8806 Rambrouch, 12, rue de Schwiedelbrouch.

R.C.S. Luxembourg B 96.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 15 NOV 2011.

*Pour ALGES S.A R.L.*

Gérard WEBER

*Gérant*

Référence de publication: 2011158601/13.

(110181635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Art Deco Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 122.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158604/10.

(110182047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Boucherie-Charcuterie Joseph Ronk, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 22, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 32.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Boucherie-Charcuterie Joseph Ronk, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2011158605/12.

(110181943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Pardus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pardus Investments S.à r.l.

Gérard BIRCHEN / Teun Akkerman

Référence de publication: 2011158678/11.

(110182016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Bau-Putz Werner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 38, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 48.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158606/10.

(110181795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Brasserie Les Arcades S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 5-7, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 111.961.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158607/10.

(110181933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**Tender To CdP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 84.884.

Les comptes annuels rectificatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés le 5 janvier 2011 sous le numéro L110001931.04.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011158706/11.

(110181848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---

**C & S Consultants et Services s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 238C, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 35.152.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09 Novembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011158608/10.

(110182001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2011.

---